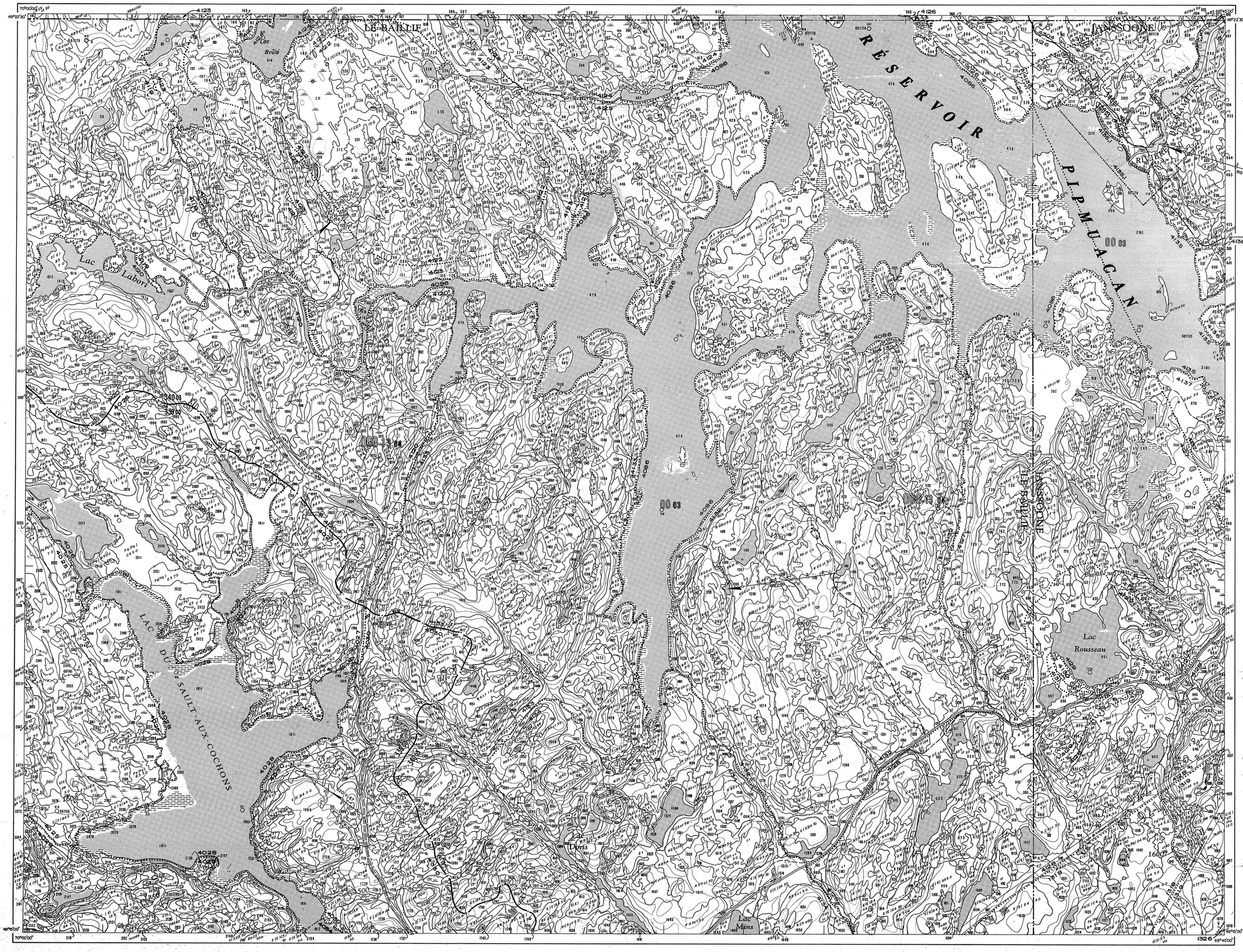

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (larix)
— — à pruche
— — à mélèze
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée dom.)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à sapin
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (épinettes épinette noire et/ou épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — (pin blanc occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec sapin
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris (pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec sapin
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière (thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze sibérien)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune
Bouleau à bouleau jaune avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peuplerais avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
Peuplerais avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Érablière rouge résineuse
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplerais
Érablière rouge
Érablière
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus tolérants
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain non forestier d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mesurée
⊖ 10 à 50 %
⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE DIAM.	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (-ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	00-30 "	30-00 "
50 "	41-60 "	00-30 "	30-00 "
70 "	61-80 "	00-30 "	30-00 "
90 "	81-100 "	00-30 "	30-00 "
00 "	101 et plus	00-70 "	30-00 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jaune inégienne): Peuplements irréguliers, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vn (vieux inégienne): Peuplements irréguliers, majorité des tiges entre 30 et plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges en plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	20m 1m	15m 2	10m 3	7m 4	4m 5	1m 6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Sévère	91 % et plus	***

Une modification antérieure de pente ne figure pas sur la carte.
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1D C3 cg 50m C3 — définition
— classe de pente
— classe d'âge
— groupement
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C1 c60 D1 — classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— groupement
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : COUILLARD, SANSON & ASS. / SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1967 / Année de publication : 1968 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2
Unité de gestion — 22-2*
Unité d'aménagement — 5
Unité de sondage — 3
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 13
Concessionnaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 34
Bassin primaire — 003*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 9
Division de recensement — 900
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4127*
Région écologique — 11a
Municipalité régionale de comté M.R.C. 940 LA HAUTE CÔTE-NORD

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-9	22-F-12	22-F-11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-8	22-F-5	22-F-6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-1	22-F-4	22-F-3

22 F/5 S.O.